

ARCHIVES EN MOUVEMENT : UNE ODYSSEE ARTISTIQUE ET NUMÉRIQUE 2025-2026

Les archives du Premier Festival mondial des Arts nègres (FESMAN), organisé à Dakar en 1966, constituent un patrimoine culturel africain majeur. Leur préservation et leur mise en accessibilité ouvrent de nouvelles perspectives pour l'éducation, la recherche et les liens avec les diasporas. À travers le projet Archives en mouvement : une odyssée numérique et artistique, l'organisation de la diaspora belge Mandji s'est associée à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) Cheikh Anta Diop pour numériser des archives historiques tout en renforçant les compétences pratiques de jeunes et de professionnels du patrimoine en matière de préservation numérique. Le projet a également contribué à poser les bases d'une réinterprétation contemporaine des archives du FESMAN 1966, à l'occasion de son 60^e anniversaire, en les transformant en sources de création et de transmission. Cette démarche s'est concrétisée par une exposition et un spectacle musical et audiovisuel, dans lesquels les artistes ont intégré et réinterprété des éléments issus des archives du Festival au sein de leurs propres créations.



Scanner pour
en savoir plus



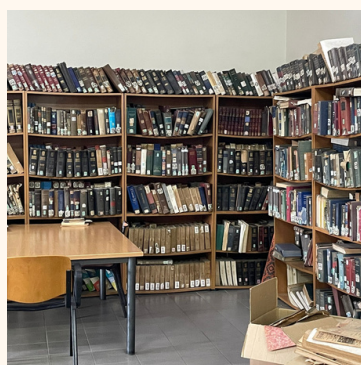
Aperçu des résultats



25
jeunes et membres du
personnel de l'IFAN
formés à la
numérisation d'archives



160
archives historiques
numérisées pour
préserver l'héritage du
FESMAN



37
œuvres créées pour les
60 ans du FESMAN avec
la diaspora

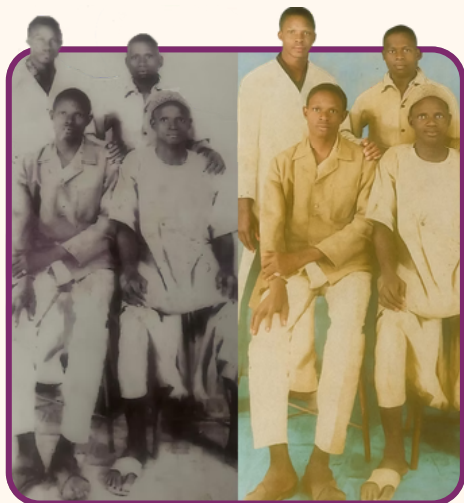
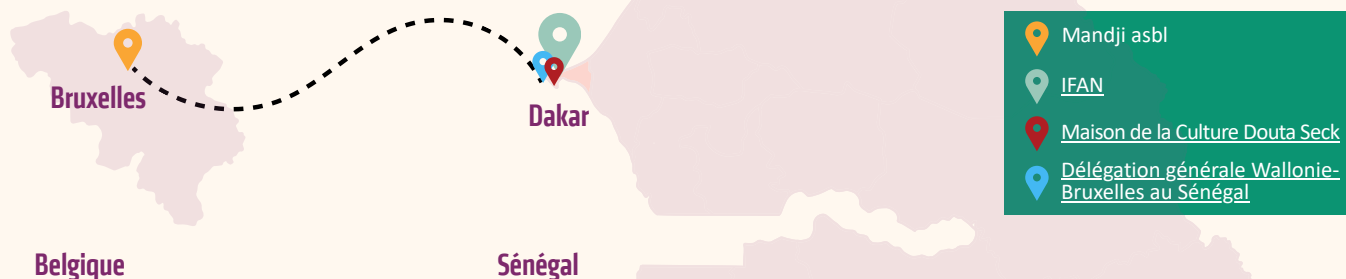


1000+
personnes touchées
grâce au festival et à la
plateforme numérique



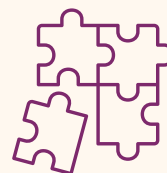
Contribution de la diaspora

Renforcer le lien des jeunes générations de la diaspora avec leur patrimoine africain était au cœur du projet. L'identité diasporique de Mandji a façonné le projet, de sa conception à sa mise en œuvre, en cohérence avec sa mission de créer des passerelles entre l'Afrique et l'Europe à travers la culture, l'éducation et le patrimoine. La diaspora a contribué à chaque étape du projet. Les membres de Mandji ont participé à la sélection et à la préparation des archives du FESMAN, coordonné les activités avec les partenaires locaux, transmis des compétences en numérisation d'archives aux côtés de professionnels de la diaspora. Enfin, ils ont aussi contribué au programme artistique du 60e anniversaire du Festival grâce à la collaboration de quatre artistes de la diaspora avec quatre artistes sénégalais pour créer des œuvres contemporaines à cette occasion. Les résidences artistiques, le processus de création et l'exposition ont été accueillis par la Délégation générale Wallonie-Bruxelles au Sénégal et la Maison de la Culture Douta Seck. En rendant les archives numérisées accessibles sur le [site web de Mandji](#), le projet garantit que ce patrimoine culturel commun reste à la disposition des communautés au Sénégal et des diasporas à travers le monde.



“ Lorsque les jeunes ayant suivi la formation en numérisation ont découvert ces archives, ils ont été surpris. Ils ignoraient qu'un événement d'une telle ampleur avait marqué l'histoire du Sénégal, avec la participation de Haïlé Sélassié, de Duke Ellington et de délégations venues de nombreux pays. [...] Nous pouvons redonner vie à tout ce patrimoine longtemps resté en sommeil à travers des créations contemporaines. Il est essentiel que les jeunes s'approprient ces outils et ce patrimoine exceptionnel. ”

Nicole Letuppe
Coordinatrice du projet,
Mandji



Pour collaborer :
www.mandji-bxl.com
mandji.bxl@gmail.com

Les D4D Grants de la Facilité mondiale de l'UE pour la diaspora (EUDiF) visent à promouvoir le développement durable en soutenant des initiatives menées par la diaspora dans le pays d'origine dans les domaines du climat, de l'économie, de l'éducation et de la santé. Elles fournissent un soutien financier et un accompagnement au développement des capacités aux organisations de la diaspora afin qu'elles mènent à bien des projets à petite échelle qui améliorent concrètement le bien-être d'une communauté cible.

Mis en œuvre par



En collaboration avec



Cofinancé par



Sous contrat avec

